

**PRÉAVIS N°: 09/21**

**OBJET DU PRÉAVIS:** Vente d'une surface de quelque 1'100 m<sup>2</sup> de la parcelle n°450 en zone industrielle B à la Société d'exploitation des abattoirs de Moudon (SEAM SA)

**CONSEIL COMMUNAL DU 7 décembre 2021**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission s'est réunie le lundi 15 novembre à 20h à la salle de Mazan pour étudier le préavis n° 09/21. Étaient présents: Caroline STEVENS, Jean-Luc CRESSIER, Etienne HABEGGER, Roberto SOUSA et Ivo MARQUES ainsi que Colin FAQI de la COGEFIN.

La commission a pu poser ses questions à M. municipal, Jean-Philippe STECK que nous remercions vivement.

M. Jean-Philippe STECK nous explique que compte tenu de la géométrie de la parcelle restante il est difficile de trouver un autre acheteur. La société SEAM SA souhaite donc acheter cette partie du terrain afin d'y aménager passage et parking pour le bon fonctionnement de son activité.

Ce préavis fait suite au préavis n° 16/17 *Vente de 4'176m<sup>2</sup> de la parcelle n°450 en zone industrielle B à la Société d'exploitation des abattoirs de Moudon (SEAM SA).*

Les membres de la commission acceptent à l'unanimité les conclusions ci-dessous.

## **Conclusions**

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### **LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON**

- vu le préavis de la Municipalité No 09/21 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

- 1. autorise la Municipalité à vendre une surface de quelque 1'100 m2 de la parcelle n°450 à la société SEAM SA à Moudon,**
- 2. fixe le prix de vente à CHF 150.-/m2,**
- 3. autorise la Municipalité à signer tous les actes relatifs à cette transaction.**

Moudon, le 15 novembre 2021

Ivo MARQUES, rapporteur